

**UTILISATION DE L'INVENTAIRE DE PERSONNALITÉ EN
EXPERTISE DE DROITS DE GARDE CONTESTÉS : ÉTUDE
QUÉBÉCOISE POUR IDENTIFIER LES PROFILS DES PARENTS
USE OF THE PERSONALITY ASSESSMENT INVENTORY IN
CHILD-CUSTODY EVALUATION: QUEBEC STUDY TO IDENTIFY
PARENT PROFILES**

Frédéric Laterrière

Volume 43, Number 2, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092112ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1092112ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue québécoise de psychologie

ISSN

2560-6530 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laterrière, F. (2022). UTILISATION DE L'INVENTAIRE DE PERSONNALITÉ EN EXPERTISE DE DROITS DE GARDE CONTESTÉS : ÉTUDE QUÉBÉCOISE POUR IDENTIFIER LES PROFILS DES PARENTS. *Revue québécoise de psychologie*, 43(2), 137–158. <https://doi.org/10.7202/1092112ar>

Article abstract

The psychological expertise required in a child custody dispute must account for the defensive attitude of parents. This research is based on a group of 120 parents assessed in the context of custody disputes. It shows that parents tend to be moderately defensive on the PIM scale. In addition to the PIM scale, the use of the PIM Predicted Profile, the PIM Specific Profile and the DEF, RXR and WRM scales allow identifying predominant defensive patterns for the interpretation of the Psychological Assessment Inventory. The results reveal the PAI's effectiveness in discriminating authentic profiles from defensive profiles.

UTILISATION DE L'INVENTAIRE DE PERSONNALITÉ EN EXPERTISE DE DROITS DE GARDE CONTESTÉS : ÉTUDE QUÉBÉCOISE POUR IDENTIFIER LES PROFILS DES PARENTS

USE OF THE PERSONALITY ASSESSMENT INVENTORY IN CHILD-CUSTODY EVALUATION: QUEBEC STUDY TO IDENTIFY PARENT PROFILES

Frédéric Laterrière¹
Clinique de psychologie Cap-Rouge

L'INVENTAIRE DE PERSONNALITÉ ET L'EXPERTISE EN DROITS DE GARDE CONTESTÉS

L'évaluation psychologique en matière de garde d'enfants, expose que les parents ont tendance à se présenter sans problèmes particuliers ni défauts sur le plan psychologique, parce qu'ils veulent obtenir des recommandations qui confortent leur position sur la garde (Bathurst et Gottfried, 1997; Butcher, 2005; Carr, Moretti et Cue, 2005; Hynan, 2013, 2015; Posthuma, 2014; Semel, 2016; Strong et al. 1999). En contexte d'expertise psychologique en sélection de personnel ou en droits de garde contestée, les individus présentant des attitudes défensives veulent se montrer confiants en leurs capacités, entreprenants, efficaces, chaleureux, empathiques et patients (Hynan, 2013, 2015; Kurtz et al., 2015; Morey, 1996, 2003, 2007; Semel, 2016). Toutefois, les situations de conflit de séparation sont caractérisées par la méfiance, la colère, le blâme et les mésententes au sujet de la garde (Deutsch et Pruett, 2009). Elles sont aussi le fruit de dimensions psychologiques problématiques chez les parents comme l'anxiété, la dépression, les attitudes agressives, le non-respect, et/ou le manque dans la gestion des émotions (Deutsch et Pruett, 2009) où ils font preuve de non-coopération, de projection, de blâme, de méfiance, de centration sur soi, de manque d'empathie, et/ou conclusions hâtives quant à l'appréciation des motivations de l'autre parent (Deutsch et Pruett, 2009; Lamb et Kelly, 2009; Pruett et Barker, 2009). Le stress vécu par les parents, de même que leur fonctionnement de personnalité, compliquent la résolution de problème et favorise le litige sur la garde, car les parents ont une faible capacité à faire des compromis et ont une réelle difficulté à percevoir le point de vue de l'autre et/ou à le considérer (Lamb et Kelly, 2009; Pruett et Barker, 2009). Or, les facteurs essentiels pour créer un climat harmonieux pour l'enfant sont déterminés principalement par les caractéristiques psychologiques des parents comme l'empathie, l'adaptabilité, la capacité à contenir son émotion, la communication adéquate, la bonne entente, et la conciliation afin de favoriser le développement ou l'attachement de l'enfant à l'autre parent (Pruett et Barker, 2009). La coparentalité constructive demande aux parents d'être

1. Adresse de correspondance : 1363, rue Provancher, Québec (QC), G1Y 1R7. Téléphone : 418-653-5151. Courriel : flaterriere@videotron.ca

moins centrés sur leurs besoins et d'être plus empathiques dans leurs relations avec les autres (Lamb et Kelly, 2009; Pruett et Barker, 2009).

Les attitudes défensives des parents constituent le principal obstacle du psychologue en contexte de droits de garde contestés, car celles-ci peuvent les amener à sous-estimer leurs difficultés psychologiques réelles et à surestimer leurs capacités parentales (Bathurst et Gottfried, 1997; Strong, Greene, Hoppe, Johnston et Olesen, 1999; Butcher, 2005; Carr et al., 2005; Hynan, 2013, 2015; Kurt et al., 2015; Mazza et al., 2019; Posthuma, 2014; Semel, 2016). L'utilisation d'instruments de mesure de la personnalité, tel que l'Inventaire de Personnalité (*Personality Assessment Inventory [PAI]*), combinée à une cueillette diversifiée d'informations, est la meilleure méthode et la plus utilisée pour discriminer ceux qui n'ont pas de problèmes psychologiques de ceux qui les sous-estiment ou les nient (Ackerman et Ackerman, 1997; Baer et Miller, 2002; Kurt et al., 2015; McCredie et Morey, 2018; Strong et al., 1999;). Or, les résultats obtenus aux échelles qui mesurent la désirabilité sociale aux instruments de mesure de la personnalité, comme le *MMPI-2*, le *MMPI-2-RF* et le *PAI*, sont modérément élevés démontrant la motivation des parents à se présenter sous un jour favorable (Butcher, 2005; Carr et al., 2005; Hynan, 2013, 2015; Posthuma, 2014). Vu la motivation des parents à bien se présenter pour obtenir les droits d'accès demandés, les outils psychométriques utilisés produisent souvent des profils invalides (Carr et al., 2005; Butcher, 2005; Hynan, 2013, 2015; Posthuma, 2014). Carr et al. (2005) a pu observer que la validité de 52 % des profils au *MMPI-2* était compromise à cause de l'élévation des échelles mensonges délibérés (*Lie [L]*) ou attitude défensive (*Correction [K]*), alors qu'au *PAI* près de 17,2 % des mères et 18,2 % des pères affichaient un score de $T \geq 68$ à l'échelle de Présentation Positive de soi (*Positive Impression Management [PIM]*). L'étude de Hynan (2015), basée sur 250 parents, a démontré que 22 % de ceux-ci produisaient un profil invalide ($PIM \geq T68$).

Les différences aux tests psychométriques, par rapport aux normes entre les populations naturellement motivées à se présenter sous un bon jour et les populations motivées à démontrer une détresse psychologique, ont été démontrées en contexte d'expertise psychologique (Bagby et al., 2002; King et Sullivan, 2009; Kutz et al., 2015; Mazza et al. 2019; McCredie et Morey, 2018). En situation de droits de garde contestés, les profils défensifs sont attendus et l'invalidité des données obtenue ne doit pas être systématique (Butcher, 2005). Dans la majorité des cas, les profils sont interprétables si, plutôt que de les comparer aux données standards, on les compare à un groupe similaire de répondants (Bathurst et Gottfried, 1997; Butcher, 2005; Carr et al., 2005; Hynan, 2013, 2015; Kurt et al., 2015; Mazza et al., 2019; Posthuma, 2014; Semel, 2016; Strong et al., 1999). Toutefois, les études qui ont analysé cette situation d'expertise

avec l'utilisation du *PAI* sont limitées (Hynan, 2013, 2015; Posthuma, 2014; Semel, 2016).

L'Inventaire de Personnalité

L'Inventaire de Personnalité (*PAI*) dispose de trois mesures de validité afin de détecter les attitudes défensives positives des parents évalués, soit *PIM*, l'Indice Défensif (*Defensiveness Index [DEF]*) et de la Fonction Discriminante de Cashel (*Cashel Discriminant Function [CDF]*). Une élévation à l'échelle de Présentation Positive de soi (*PIM*) suggère une réticence à admettre des défauts mineurs chez un parent, soit en niant toutes caractéristiques psychologiques problématiques ou en les sous-estimant. La présentation sous un jour favorable permet de prédire une distorsion plus ou moins marquée dans les échelles cliniques (Hynan, 2013, 2015; Kurtz et al., 2015, 2016; Morey, 1996, 2003, 2007; Morey et Hopwood, 2007;). Plusieurs études ont démontré que le point de coupure à l'échelle *PIM*, pour discriminer la présentation positive de soi au *PAI*, est de T57 (Cashel et al., 1995; Morey, 1996, 2003, 2007; Morey et Lanier). L'Indice Défensif (*DEF*) permet d'identifier les personnes qui ont tendance à fournir une impression positive d'elle-même. L'Indice *DEF* est corrélé à *PIM*, mais sa construction est différente (Morey, 2007). Il est composé de neuf indices répartis au travers de l'ensemble du profil clinique comme le Rejet de traitement (Treatment rejection [*RXR*]), la présence de la Grandiosité (*Grandiosity [MAN-G]*) sans l'Irritabilité (*Irritability [MAN-I]*) ou le besoin de Domination de son environnement (*Dominance [DOM]*) sans Attitude agressive (*Verbal Aggression [AGG-V]*). L'identification de six marqueurs et plus (T70) révèle la présence d'une attitude de dissimulation (Morey, 1996, 2003, 2007; Morey et Hopwood, 2007). Sous T70 à l'indice *DEF*, soit entre T58 et T68, la prise en compte des marqueurs de l'indice montre un effort chez la personne à se montrer sous un jour favorable (Morey, 2007). L'indice *CDF* sert à identifier les réponses d'une personne coachée afin de produire un profil artificiellement faux (profil *fake good*). Sa composition est différente de *PIM* et *DEF*. L'indice *CDF* est obtenu avec un calcul de multiplication, d'addition et de soustraction des scores T de six échelles du *PAI* (Morey, 2003, 2007). Un résultat près de 145 (T55) suggère un effort modéré de présentation positive de soi. Plus le score s'élève, plus l'effort défensif est soutenu. Un résultat supérieur à 160 (T69) suggère une distorsion positive du profil. L'indice *CDF* est modérément corrélé à *DEF* et faiblement à *PIM* (Morey, 1996, 2003, 2007; Morey et Hopwood, 2007). Les échelles de validité au *PAI* sont corrélées positivement avec les échelles de validité (*L* et *K*) du *MMPI-2* (Bagby et al., 2002; Carr et al., 2005; Groth-Marnat et Wright, 2017; Morey, 1996, 2003, 2007).

Stratégies discriminatives pour détecter la distorsion positive

Dans un contexte de droits de garde contestés, les recherches ont démontré que l'utilisation seule de l'échelle *PIM* comme mesure de détection des profils défensifs n'est pas recommandée (Carr et al., 2005; Posthuma, 2014). L'échelle *PIM* peut entraîner le rejet de profils considérés invalides, alors qu'ils pourraient être autrement révélateurs (Kurtz et al., 2015). Il est donc important d'utiliser d'autres stratégies en support à l'échelle *PIM*, en plus des indices *DEF* et *CDF*, pour identifier les parents qui auraient tendance à fournir une impression positive d'eux-mêmes pour masquer une réalité psychologique défavorable à l'obtention de droits de garde (Hynan, 2013, 2015; Kurtz et al., 2015, 2016; McCredie et Morey, 2018; Morey et Hopwood, 2007).

Le *PIM Predicted Profile (PPP)* permet d'estimer l'effet d'une attitude particulièrement défensive sur le profil clinique obtenu (Kurtz et al., 2015; Kurtz et al. 2016; Morey et Hopwood, 2007). La procédure de régression utilisée permet de comprendre laquelle des échelles cliniques est affectée par la distorsion observée et dans quelle mesure, les résultats obtenus sont sous-estimés par le répondant. La procédure vise à retirer l'influence provoquée par le style de réponse du parent; celui-ci étant représenté par l'élévation à l'échelle *PIM*. Lorsque peu de contraste est observé entre un score T à une échelle clinique et le score T obtenu au *PPP*, l'absence de contraste indique que le parent endosse une échelle clinique de façon plus défensive que ne le prévoit cette échelle seule. Un écart supérieur à 5T révélé au *PPP* est potentiellement révélatrice de l'état psychologique réel du répondant à cette échelle (Kurtz et al., 2015; Kurtz et al., 2016; Morey et Hopwood, 2007).

Le *PIM Specific Scoring (PSS)* s'intéresse aux scores de distorsion positive supérieurs à T57 obtenus avec une population adulte générale sur l'échelle *PIM* (Kurtz, et al., 2015, 2016; McCredie et Morey, 2018). Un score égal ou supérieur à T57, soit à un écart-type au-dessus de la moyenne, signifie que la personne se décrit elle-même comme étant sans défauts mineurs sur le plan psychologique. Entre T57 et T67, la présentation défensive est considérée comme étant modérée à élevée. Deux cas de figure sont possibles à cette élévation en contexte de droits de garde contestés : il est possible d'être en présence d'un profil d'un parent qui a répondu honnêtement au *PAI* ou d'un parent qui veut se présenter sans problèmes ni défauts sur le plan psychologique. L'analyse de plusieurs autres échelles, comme *DEF*, *CDF*, *RXR* et Démonstration d'Affectation (*Warmth [WRM]*), est utile pour discriminer l'attitude authentique de celle défensive (Hynan, 2013, 2015; Semel, 2016), car dans le premier cas, l'élévation de l'échelle *PIM* est due au fait que la personne est éduquée et/ou sans difficultés psychologiques proprement

dites (Morey, 2007). À partir de T68 à l'échelle *PIM*, le score obtenu est à deux écarts-types au-dessus de la moyenne. Le profil est donc questionnable, voire invalide, étant donné que le parent a cherché à se présenter exagérément sans défauts (Morey, 1996, 2003, 2007; Morey et Hopwood, 2007). Dans cette troisième stratégie, les profils des parents sont redistribués en trois groupes, selon qu'ils se situent sous T57, entre T57 et T67 ou s'ils sont supérieurs à T68 à l'échelle *PIM*. L'analyse effectuée compare les résultats du parent évalué ($PIM \geq T57$) à ceux des deux groupes de référence pour en évaluer l'écart à la moyenne et donc l'importance de l'attitude défensive du répondant (Hynan, 2015; Kurt et al., 2016; Morey et Hopwood, 2007).

Études sur le *PAI* en contexte de droits de garde contestés

Hynan (2013, 2015) a démontré l'utilité du *PAI* lors d'évaluation en matière de garde d'enfants. Il a identifié plusieurs caractéristiques associées aux parents évalués en situation de garde d'enfants, notamment leur tendance à être modérément sur la défensive. Il a confirmé qu'une élévation à l'échelle *PIM* était souvent accompagnée d'une élévation aux échelles Rejet de traitement (*RXR*) et Démonstration d'affection (*WRM*) (Morey, 2003, 2007; Morey et Hopwood, 2007) et a identifié des corrélations entre ces échelles et les attitudes défensives des parents en litige sur la garde d'enfants. L'étude de Hynan (2013) est la seule avec l'utilisation du *PAI* en contexte de droits de garde contestés.

Objectifs de la présente étude

L'objectif principal est d'identifier les caractéristiques psychologiques des parents évalués en contexte de droits de garde contestés, de même que la présence et le niveau de sévérité de l'attitude défensive démontrés chez ces parents. Il est attendu qu'une majorité de profils de parent obtenue dans ce contexte soit modérément défensive à l'échelle *PIM* ($\geq T57$) et aux indices *DEF* ($\geq T58$) et *CDF* ($\geq T55$). Ce niveau de sévérité de présentation positive de soi est retrouvé chez cette clientèle (Bathurst et al., 1997; Butcher, 2005; Carr et al., 2005; Hynan, 2013; Mazza et al., 2019). Il est attendu conséquemment que ces parents présentent une sous-estimation de leurs caractéristiques psychologiques associées au conflit, aux communications problématiques et aux difficultés de conciliation ($\leq T50$). De telles caractéristiques sont mesurées par différentes échelles ou sous-échelles du *PAI* comme l'Anxiété Affective (*Anxiety Affective [ANX-A]*), la rigidité Obsessive-Compulsive (*Obsessive-compulsive [ARD-O]*), la Dépression cognitive (*Depression Cognitive [DEP-C]*), la Grandiosité (*MAN-G*), l'Irritabilité (*Irritability [MAN-I]*), le sentiment de Persécution (*Persecution [PAR-P]*), le Ressentiment (*Resentment [PAR-R]*), l'Instabilité affective (*Affective Instability [BOR-A]*), les Relations problématiques (*Negative Relationships [BOR-N]*),

l'Automutilation (*Self-Harm* [BOR-S]), l'Égocentrisme (*Egocentricity* [ANT-E]), la Recherche de sensations fortes (*Stimulus Seeking* [ANT-S]), l'Attitude agressive (*Aggressive Attitude* [AGG-A]) et l'Agressivité verbale (*Verbal Aggression* [AGG-V]).

L'effet de l'attitude défensive sur les échelles, les indices et certaines sous-échelles d'intérêt sera analysé pour déterminer s'il y a des différences entre la présentation des femmes et des hommes. Considérant les résultats de Hynan (2013), il est attendu que les femmes obtiennent des élévations supérieures aux hommes aux échelles Anxiété (*Anxiety* [ANX]) et *WRM*, alors que les hommes obtiendront des élévations supérieures aux échelles Manie (*Mania* [MAN]), Traits Antisociaux (*Antisocial Features* [ANT]), Problèmes liés à l'alcool (*Alcohol Problems* [ALC]), *RXR*, et *DOM*.

Le coefficient de corrélation de Pearson sera aussi calculé afin de vérifier la puissance de la relation linéaire qui existe entre *PIM*, *DEF*, *CDF*, *MOY*, *RXR* *DOM* et *WRM*, afin de vérifier si ces échelles sont utiles ou non à l'interprétation des profils de parents défensifs. Vu les études antérieures (Hynan, 2013, 2015; Morey, 1996, 2003, 2007), il est attendu que *PIM* corrèle significativement avec ces autres échelles, notamment *DEF*, *RXR* et *WRM*. La corrélation entre ces échelles permettra de mieux comprendre l'attitude défensive des parents ce contexte d'évaluation.

Enfin, nous examinerons l'impact de l'échelle Présentation Positive de soi (*PIM*) sur les profils obtenus à l'aide de différentes stratégies discriminatives (*PPP* et *PSS*), afin de préciser les caractéristiques psychologiques les plus marquées des parents défensifs, dans un contexte de droits de garde contestés. Des différences significatives sont attendues entre les sous-groupes sur le plan de la présentation et du niveau de révélation de soi, soit entre ceux qui se montrent « authentiques » ($PIM \leq T56$), « modérément défensifs » (PIM entre T57 et T67) ou « très défensifs » ($PIM \geq T68$).

MÉTHODE

Participants

Le groupe de parents, majoritairement francophones (99,17 %), est composé de 120 personnes provenant du Québec. Les parents se sont soumis, entre 2014 et 2020, à l'évaluation de leurs capacités parentales dans le cadre d'évaluations psychosociales en matière de garde d'enfants à la demande de leurs avocats ou de la Cour. Tous les parents ont consenti à ce que leurs données soient utilisées de façon anonyme à des fins de recherches. L'âge moyen des mères est de 37,48 ans (ÉT = 6,45)

et celui des pères est de 40,65 ans (ÉT = 6,48). Ils ont complété 15,38 années (ÉT = 2,47) d'études en moyenne.

Mesure

L'Inventaire de personnalité de Morey (1996, 2003, 2007) fournit des informations précieuses sur le fonctionnement de la personnalité du parent et sa condition psychologique (Groth-Marnat et Wright, 2017; Morey et Hopwood, 2007; Weiner et Greene, 2017). Le *PAI* a démontré aussi son utilité et son efficacité en contexte d'expertise psycholégale (Weiner et Greene, 2017), en sélection de personnel (Kurtz et al., 2015; Weiss, 2010) et en litige sur les droits de garde contestés (Hynan, 2013, 2015; Semel, 2016). Il est le deuxième outil psychométrique utilisé en expertise psycholégale et le troisième spécifiquement en contexte de litige sur la garde (Semel, 2016). Le *PAI* a été traduit en français selon les normes en psychométrie par Routhier (2000). L'outil psychométrique a pour objectif l'évaluation de la psychopathologie en évaluant la capacité à remplir le questionnaire, la façon dont le parent se perçoit et la façon dont il souhaite être perçu sur différentes facettes de sa condition psychologique et personnalité (Groth-Marnat et Wright, 2017; Weiner et Greene, 2017). Le *PAI* est un instrument empirique qui comprend 344 énoncés répartis en 22 échelles globales (4 échelles de validité, 11 échelles cliniques, 5 échelles de considération de clinique et 2 échelles de dimension interpersonnelle). Il comprend également 31 sous-échelles cliniques et des indices supplémentaires pour détecter les réponses défensives (Groth-Marnat et Wright, 2017; McCredie et Morey, 2018; Morey, 1996, 2003, 2007; Morey et Hopwood, 2007; Weiner et Greene, 2017). La tâche du répondant consiste à indiquer jusqu'à quel point chacun des énoncés s'applique à lui selon quatre possibilités aux questions posées : « Faux ou pas du tout vrai », « un peu vrai », « surtout vrai » ou « très vrai ». Les détails du contenu psychométrique du *PAI* se trouvent dans le manuel de Morey (2007). Le *PAI* se compare favorablement aux autres mesures de personnalité comme le *MMPI-2* et le *MMPI-2-RF* (Groth-Marnat et Wright, 2017).

Procédure

L'Inventaire de Personnalité (*PAI*) a été administré dans le cadre d'un processus complet d'évaluation en matière de garde d'enfants. Les parents ont rempli le *PAI* sur un iPad à l'aide de la plateforme en ligne de l'Institut de recherches psychologiques (IRP), qui a également compilé les scores bruts et les scores T et comparé les résultats de chaque parent québécois au groupe normatif de Morey (2012). Tous les parents ont répondu aux 344 questions du *PAI*. Les scores bruts ont été inscrits à l'*Explorateur d'interprétation* développé par Morey (2007) afin d'aider l'interprétation des données psychométriques obtenues pour chaque

parent à l'aide des stratégies d'interprétation *PPP* et *PSS*. Ces stratégies d'interprétation peuvent aussi être calculées manuellement à l'aide du livre de Morey et Hopwood (2007).

Avant l'administration du *PAI*, chaque répondant a été informé de ce que le test mesure, de sa structure, de la présence d'échelles de validité et de l'importance d'y répondre honnêtement. Les 120 répondants ont été divisés selon leur genre. Ils ont aussi été divisés en trois sous-groupes sur la base de leurs résultats à l'échelle *PIM*, soit $PIM \leq T56$, PIM entre $T57$ et $T67$ ou $PIM \geq T68$. La comparaison (scores *T*) des 22 échelles et autres sous-échelles d'intérêt entre les femmes et les hommes ou entre les différents sous-groupes *PIM*, a été effectuée à l'aide du test *t* de Welch. Le calcul du *t*-test, des valeurs de *p* et le *d* de Cohen a été effectué pour le groupe et les sous-groupes. Le coefficient de corrélation de Pearson entre *PIM*, *DEF*, *CDF*, *MOY*, *RXR*, *DOM*, *WRM* a aussi été calculé pour déterminer la puissance entre ces différentes échelles. Les valeurs *p* pour les corrélations ont été analysées afin de déterminer si les corrélations sont significatives ou non. Enfin, afin d'identifier toutes les caractéristiques psychologiques potentiellement sous-estimées ou surestimées par les parents défensifs au *PAI*, une valeur 0,5 écart-type a été utilisée au *PPP* et au *PSS*.

RÉSULTATS

Aucun profil clinique n'a été invalidé dans cette recherche. À part quelques profils de parents (3,3 %) montrant des élévations cliniques anormales ($M \geq T60$), comparativement à ce qui est attendu chez les parents en litige sur la garde, les résultats au *PAI* ne révèlent aucune psychopathologie particulière chez les répondants. Aussi, le dévoilement de soi s'est fait de façon cohérente, logique et constante et les parents n'ont pas cherché à exagérer les difficultés vécues. L'étude montre qu'une majorité des parents évalués en contexte de droits de garde contestés (65,83 %), présentent des attitudes modérément défensives (45,83 %) à très défensives (20,00 %). L'élévation de deux des trois échelles de désirabilité sociale est significative, soit pour l'échelle de Présentation Positive de soi ($PIM = T59,08$ [ÉT = 9,13]) et l'Indice Défensif ($DEF = T58,69$ [ÉT = 9,46]), ce qui révèle la présence d'une attitude défensive chez les parents évalués. La Fonction Discriminante de Cashel se situe près du seuil de signification, soit $T55$ ($CDF = T53,00$ [ÉT = 8,35]). Ce résultat n'est pas surprenant puisque *CDF* identifie les répondants qui ont été coachés, et donc identifie ceux qui veulent dissimuler leur condition psychologique pour un gain secondaire (Morey, 2003, 2007). Elle deviendra toutefois significative au sous-groupe des « très défensifs » ($PIM \geq T68$), soit à $T56,17$ (É-T = 6,29). Comme attendu, l'attitude défensive présentée par une majorité de parents (65,83 %) a abaissé

l'élévation de l'ensemble des échelles cliniques ($M = T47,98$) et a coloré les portraits obtenus, en atténuant potentiellement certaines caractéristiques défavorables à l'obtention d'une garde (Carr et al., 2005; Hynan, 2013, 2015; Morey, 1996, 2003, 2007).

Comparaison entre les femmes et les hommes

Le Tableau 1 montre une description statistique des résultats du groupe de 120 parents, de même que les sous-groupes des femmes et des hommes. La comparaison entre ces sous-groupes révèle des similitudes sur le plan de l'attitude défensive présentée dans un contexte de droits de garde contestés; bien que les femmes se montrent légèrement plus sur la défensive que les hommes, soit $PIM = 60,18$ (8,88) et $PIM = 58,27$ (9,42). Ainsi, il n'y a pas d'écart significatif aux échelles de désirabilité sociale (PIM , DEF et CDF) entre les femmes et les hommes; ils se présentent de la même façon dans ce type d'évaluation ($d = 0,21$, $d = 0,01$ et $d = 0,05$). Également, il n'y a pas de différence significative entre ces groupes aux échelles RXR et WRM , contrairement à ce qui était attendu ($d = -0,13$, $d = 0,07$). On observe toutefois que, sur les 27 échelles et sous-échelles comparées, 10 d'entre elles distinguent significativement les femmes des hommes. Comme attendu, les hommes obtiennent des élévations supérieures aux femmes aux échelles MAN ($MAIN-I$), ANT ($ANT-E$), ALC et DOM . Également, les hommes se distinguent des femmes aux échelles PAR et DRG . Les femmes obtiennent uniquement des élévations supérieures aux hommes à l'échelle INF . Toutefois, près du seuil de signification se trouve ANX , tel qu'identifié par Hynan (2013).

Comparaisons et différences entre les sous-groupes aux échelles de désirabilité sociale

Le Tableau 2 montre une description statistique des résultats des trois sous-groupes divisés sur la base de l'élévation à l'échelle PIM . Les « authentiques » ($PIM \leq T56$) représentent 34,17 % du groupe de parents, alors que les « modérément défensifs » (PIM entre T57 et T67) et les « très défensifs » ($PIM \geq T68$) représentent respectivement 45,83 % et 20,00 % du groupe. Comme attendu, des différences significatives distinguent ces trois sous-groupes de parents : 15 échelles et 11 sous-échelles distinguent significativement les « authentiques » des « modérément défensifs », alors que 12 échelles et 5 sous-échelles distinguent significativement les « modérément défensifs » des « très défensifs ». À trois exceptions près, les résultats révèlent que l'attitude défensive (PIM : $d = 2,85$) des parents en contexte de droits de garde contestés, a un effet qui varie de modéré à grand, sur le dévoilement de soi aux échelles et sous-échelles entre les sous-groupes « authentiques » et « modérément défensifs ». Les exceptions sont identifiées aux échelles STR ($d = 0,20$), DOM ($d = 0,13$) et

Tableau 1
Description statistique des échelles du PAI lors d'évaluation en garde d'enfants

Échelles	Total (N= 120)		Mères (n = 60)		Pères (n = 60)		t	p	d
	M	É-T	M	ÉT	M	ÉT			
<i>Validité</i>									
ICN	48,70	9,12	48,30	9,96	49,10	8,47	-0,48	0,63	-0,09
INF	53,92	8,39	56,60	8,31	51,23	7,63	3,69	0,01*	0,67
NIM	48,64	6,78	48,57	7,24	48,72	6,35	-0,12	0,90	-0,02
PIM	59,23	9,17	60,18	8,88	58,27	9,42	1,15	0,25	0,21
<i>Clinique</i>									
SOM	48,87	7,21	49,30	6,80	48,43	7,63	0,66	0,51	0,12
ANX	49,95	8,62	50,43	8,87	47,47	8,17	1,91	0,06	0,35
ARD	47,98	10,65	49,35	11,23	46,60	9,96	1,42	0,16	0,26
DEP	47,28	8,26	48,45	8,92	46,12	7,44	1,56	0,12	0,28
MAN	46,46	8,45	44,37	7,63	48,55	8,77	-2,79	0,01*	-0,51
PAR	47,13	8,94	45,48	8,46	48,78	9,17	-2,05	0,04*	-0,37
SCZ	44,32	7,90	44,08	7,92	44,55	7,94	-0,32	0,75	-0,06
BOR	47,23	7,63	46,90	8,66	47,55	6,49	-0,47	0,64	-0,09
ANT	51,85	7,07	49,28	5,55	54,42	7,53	-4,25	0,01*	-0,78
ALC	49,02	7,73	47,55	7,78	50,48	7,45	-2,11	0,04*	-0,39
DRG	48,10	6,81	46,87	6,59	49,33	6,83	-2,01	0,05*	-0,37
<i>Traitement</i>									
AGG	44,49	8,28	43,17	8,08	45,82	8,34	-1,77	0,08	-0,32
STR	51,28	9,00	50,13	8,89	52,42	9,04	-1,40	0,17	-0,26
NON	43,81	7,32	42,35	6,36	45,27	7,95	-2,22	0,03*	-0,41
RXR	54,89	7,74	54,38	9,12	55,40	6,11	-0,72	0,48	-0,13

Tableau 1
Description statistique des échelles du PAI lors d'évaluation en garde d'enfants (suite)

Échelles	Total (N= 120)		Mères (n = 60)		Pères (n = 60)		t	p	d
	M	É-T	M	ÉT	M	ÉT			
<i>Interpersonnel</i>									
DOM	53,81	8,32	51,97	9,00	54,65	7,20	-2,48	0,02*	-0,45
WRM	54,30	8,28	54,58	8,39	54,02	8,23	0,37	0,71	0,07
<i>Autres indices utiles</i>									
MOY	47,93		47,46		48,39				
DEF	58,69	9,46	58,72	8,66	58,67	10,27	0,05	0,74	0,01
CDF	53,00	8,35	53,22	8,75	52,78	8,00	0,44	0,77	0,05
ARD-O	49,56	9,33	49,07	9,02	50,05	9,69	-0,98	0,57	0,10
MAN-G	50,82	8,79	49,30	8,87	52,33	8,52	-3,03	0,06	0,35
MAN-I	47,15	9,76	44,82	8,29	49,48	10,60	-4,66	0,01*	0,49
ANT-E	52,55	7,72	50,80	7,78	54,30	7,30	-3,50	0,01*	0,46

ICN = Inconsistance; INF = Réponses atypiques; NIM = Présentation négative de soi; PIM = Présentation positive de soi; SOM = Plaintes somatiques; ANX = Anxiété; ARD = Troubles liés à l'anxiété; DEP = Dépression; MAN = Manie; PAR = Paranoïa; SCZ = Schizophrénie; BOR = Traits limites; ANT = Traits antisociaux; ALC = Problèmes liés à l'alcool; DRG = Problèmes liés à la drogue; AGG = Colère et hostilité; STR = Stresseurs; NON = Perception d'un manque de soutien; RXR = Rejet de traitement; DOM = Domination/Soumission; WRM = Démonstration d'affection; MOY = Moyenne des onze échelles cliniques; DEF = Indice défensif; CDF = Fonction discriminante de Cashel; ARD-O = Obsessif-compulsif; MAN-G = Grandiosité; ANT-E = Egocentrisme.

t-test, valeur de p et d de Cohen des sous-groupes mères et pères; * p ≤ 0,05

Tableau 2

Description statistique des échelles du PAI lors d'évaluation en garde d'enfants

	<i>PIM</i> ≤ T56 #1 (n = 41)		<i>PIM</i> T57-T67 #2 (n = 55)		<i>PIM</i> ≥ T68 #3 (n = 24)		a) # 1 -2			b) # 2 - 3		
	M	É-T	M	É-T	M	É-T	t	p	d	t	p	d
<i>Échelles de validité</i>												
<i>PIM</i>	48,85	5,55	61,47	2,92	71,08	2,46	-12,59	0,01**	2,85	-9,61	0,01**	3,56
<i>DEF</i>	53,39	9,81	59,89	6,83	65,00	9,73	-6,50	0,01**	0,77	-5,11	0,01**	0,61
<i>CDF</i>	50,58	9,30	53,22	8,04	56,17	6,29	-2,37	0,18	0,27	-2,95	0,11	0,41
<i>Échelles cliniques</i>												
<i>MOY</i>	52,20		46,82		43,41							
<i>SOM</i>	52,12	8,24	47,64	6,63	46,25	4,18	4,48	0,01**	0,60	1,39	0,35	0,25
<i>ANX</i>	54,44	10,02	48,11	6,15	42,54	6,12	6,33	0,01**	0,76	5,57	0,01**	0,91
<i>ARD</i>	53,22	12,38	46,73	8,89	42,13	6,89	6,49	0,01**	0,60	4,60	0,03*	0,58
<i>DEP</i>	51,10	8,83	46,20	7,34	42,75	5,36	4,90	0,01**	0,60	3,45	0,04*	0,54
<i>MAN</i>	51,10	8,28	45,53	7,61	41,17	6,68	5,57	0,01**	0,70	4,36	0,02*	0,61
<i>PAR</i>	52,20	10,02	45,69	7,38	42,25	6,45	6,51	0,01**	0,74	3,44	0,05*	0,50
<i>SCZ</i>	47,83	8,61	43,96	6,86	38,79	5,05	3,87	0,02*	0,50	5,17	0,01**	0,86
<i>BOR</i>	52,83	7,42	45,91	5,45	40,71	4,93	6,92	0,01**	1,06	5,20	0,01**	1,00
<i>ANT</i>	56,02	7,42	50,58	6,17	48,04	4,97	5,44	0,01**	0,80	2,54	0,08	0,45
<i>ALC</i>	52,85	10,09	47,69	5,15	46,21	5,22	5,16	0,01**	0,64	1,48	0,25	0,29
<i>DRG</i>	50,44	8,63	47,04	5,27	46,67	5,53	3,40	0,02*	0,48	0,37	0,78	0,07
<i>Échelles de contenu</i>												
<i>AGG</i>	49,37	8,45	43,73	7,40	38,00	3,97	5,64	0,01**	0,71	5,73	0,01**	0,96
<i>RXR</i>	50,89	7,59	55,75	5,85	61,17	4,16	-4,77	0,01**	0,70	-5,42	0,01**	1,07

Tableau 2

Description statistique des échelles du PAI lors d'évaluation en garde d'enfants (suite)

	<i>PIM</i> ≤ <i>T56</i> #1 (<i>n</i> = 41)		<i>PIM</i> <i>T57-T67</i> #2 (<i>n</i> = 55)		<i>PIM</i> ≥ <i>T68</i> #3 (<i>n</i> = 24)		a) # 1 - 2			b) # 2 - 3		
	<i>M</i>	<i>É-T</i>	<i>M</i>	<i>É-T</i>	<i>M</i>	<i>É-T</i>	<i>t</i>	<i>p</i>	<i>d</i>	<i>t</i>	<i>p</i>	<i>d</i>
<i>STR</i>	53,20	8,07	51,44	9,44	47,04	8,58	1,76	0,34	0,20	4,40	0,05	0,49
<i>DOM</i>	53,66	8,34	52,58	7,85	53,08	8,78	1,08	0,52	0,13	-0,50	0,80	0,06
<i>WRM</i>	51,17	8,69	53,80	7,51	60,42	5,49	-2,63	0,12	0,32	-6,62	0,01**	1,01
<i>Sous-échelles cliniques</i>												
<i>ANX-A</i>	54,68	11,53	47,89	6,72	42,00	7,02	6,79	0,01**	0,72	5,89	0,01**	0,86
<i>ARD-O</i>	52,17	10,29	48,84	8,21	46,75	9,30	3,33	0,08	0,36	2,09	0,32	0,26
<i>DEP-C</i>	51,10	8,39	46,96	6,84	44,25	4,67	4,14	0,01**	0,54	2,71	0,08	0,46
<i>MAN-G</i>	51,39	8,98	50,20	8,66	51,25	9,69	1,19	0,51	0,13	-1,05	0,63	0,11
<i>MAN-I</i>	53,78	9,47	46,07	7,65	38,29	6,62	7,71	0,01**	0,90	7,78	0,01**	1,09
<i>PAR-P</i>	54,56	10,47	49,58	7,96	45,63	10,22	4,98	0,01**	0,54	3,95	0,07	0,43
<i>PAR-R</i>	49,71	9,35	45,11	7,51	43,42	9,10	4,60	0,01*	0,54	1,69	0,39	0,20
<i>BOR-A</i>	51,80	7,26	46,25	5,50	40,13	7,88	4,55	0,01**	0,86	6,12	0,01**	0,90
<i>BOR-N</i>	52,51	9,31	47,65	7,04	43,79	7,45	4,86	0,01**	0,59	3,83	0,03*	0,53
<i>BOR-S</i>	49,66	8,89	45,24	6,58	40,83	4,33	4,42	0,01**	0,57	4,41	0,01**	0,79
<i>ANT-E</i>	55,83	7,31	51,05	7,50	50,38	7,41	4,78	0,01**	0,65	0,67	0,72	0,09
<i>ANT-S</i>	58,83	7,99	55,33	7,05	53,21	8,09	3,50	0,03*	0,44	2,12	0,24	0,28
<i>AGG-A</i>	50,00	7,99	43,78	6,64	37,75	4,27	6,22	0,01**	0,85	6,03	0,01**	1,08
<i>AGG-V</i>	48,27	8,60	42,18	7,49	38,96	6,36	6,09	0,01**	0,76	3,22	0,07	0,46

ANX-A = Anxiété affective; *ARD-O* = Obsessif-compulsif; *DEP-C* = Dépression cognitive; *MAN-G* = Grandiosité; *MAN-I* = Irritabilité; *PAR-P* = Persécution; *PAR-R* = Ressentiment; *BOR-A* = Instabilité affective; *BOR-N* = Relations problématiques; *BOR-S* = automutilation; *ANT-E* = Égocentrisme; *ANT-S* = Recherche de sensations fortes; *AGG-A* = Attitude agressive; *AGG-V* = Agressivité verbale.

t-test, valeur de *p* et *d* de Cohen entre les sous-groupes : (a) #1 - # 2; (b) *t*-test : #2 - # 3. * *p* ≤ 0,05; ** *p* ≤ 0,01

Le PAI en expertise de droits de garde contestés

à la sous-échelle *MAN-G* ($d = 0,13$). Le constat est similaire lorsque les sous-groupes « modérément défensifs » et « très défensifs » sont comparés (*PIM*: $d = 3,56$). Seules 5 échelles se distinguent des autres, soit *DRG* ($d = 0,07$), *DOM* ($d = 0,06$), *MAN-G* ($d = 0,11$), *PAR-P* ($d = 0,20$) et *ANT-E* ($d = 0,09$). De façon particulière, *MAN-G* et *DOM* sont des échelles qui demeurent stables au sein des trois sous-groupes, et ce, malgré l'élévation de l'échelle *PIM* montrant une volonté de se présenter sous un jour favorable de la part du parent.

Les échelles *DEF* et *RXR* permettent la distinction entre les « authentiques » et les « modérément défensifs », et entre les « modérément défensifs » et les « très défensifs ». L'échelle *WRM* ne permet pas de distinguer significativement les deux premiers groupes. Le point de coupure pour permettre cette distinction est identifié à T57. L'échelle *WRM* permet toutefois la distinction entre les deux derniers sous-groupes, soit entre les « modérément défensifs » et les « très défensifs ». Lorsque les échelles d'attitudes parentales défensives sont modérément élevées (*PIM* entre T57 et T67; *DEF* entre T58 et T68), mais que *RXR* ($\leq T55$) et *WRM* ($\leq T57$) sont sous le point de coupure, il est vraisemblable d'être en présence d'un parent qui a pu répondre honnêtement au PAI.

Corrélations entre *PIM*, *DEF*, *CDF*, *MOY*, *RXR*, *DOM* et *WRM*

Au Tableau 3, le coefficient de corrélation de Pearson a été calculé afin de vérifier la puissance de la relation linéaire qui existe entre *PIM*, *DEF*, *CDF*, *MOY*, *RXR*, *DOM* et *WRM*.

Plusieurs corrélations sont significatives, dont cinq sont d'intérêt pour distinguer les profils cliniques défensifs : entre *PIM* et *RXR* [$t(238) = 3,89$, $p \leq 0,001$, $d = 0,50$], entre *PIM* et *WRM* [$t(238) = 4,86$, $p \leq 0,001$, $d = 0,63$], entre *DEF* et *RXR* [$t(238) = 3,49$, $p \leq 0,001$, $d = 0,45$], entre *DEF* et *DOM*

Tableau 3
Corrélations entre *PIM*, *DEF*, *CDF*, *MOY*, *RXR*, *DOM* et *WRM*

	<i>PIM</i>	<i>DEF</i>	<i>CDF</i>	<i>MOY</i>	<i>RXR</i>	<i>DOM</i>	<i>WRM</i>
<i>PIM</i>	1,00						
<i>DEF</i>	0,55**	1,00					
<i>CDF</i>	0,18*	0,19*	1,00				
<i>MOY</i>	-0,70**	-0,46**	0,14	1,00			
<i>RXR</i>	0,57**	0,48**	0,27*	-0,64**	1,00		
<i>DOM</i>	-0,07	0,23***	0,16*	0,04	0,11	1,00	
<i>WRM</i>	0,41**	0,38**	-0,04	-0,35**	0,28*	0,11	1,00

* $p \leq 0,01$; ** $p \leq 0,05$

[$t(238) = 5,64, p \leq 0,001, d = 0,73$], et entre *DEF* et *WRM* [$t(238) = 3,46, p \leq 0,002, d = 0,45$]. Comme attendu, *PIM, DEF, RXR* et *WRM* sont reliées entre elles (Hynan, 2013, 2015; Morey, 1996, 2003, 2007; Semel, 2016) et elles sont utiles pour distinguer les profils cliniques défensifs selon l'élévation significative de l'échelle de Présentation positive de soi ($PIM \geq T 57$) et l'Indice défensif ($DEF \geq T 58$).

Distinctions des caractéristiques psychologiques entre les sous-groupes

L'effet des attitudes défensives sur les profils cliniques a pu être estimé à partir du *PIM Predicted Profile (PPP)*. La procédure de régression permet l'identification des caractéristiques psychologiques sous-estimées du groupe « modérément défensifs » (PIM entre T57 et T67) uniquement par rapport à leur empathie (*ANT-E*) et leur niveau de stress (*STR*). L'écart entre les scores T des échelles cliniques de ce sous-groupe et les scores T de la procédure *PPP* est inférieur à 0,5 écart-type. Par contre, elle permet l'identification de ce qui est sous-estimé chez les « très défensifs » ($PIM \geq T68$). Ces derniers sous-estiment particulièrement leur niveau de stress (*STR*), leur rigidité à l'ordre (*ARD-O*), leur grandiosité (*MAN-G*), leur irritabilité (*MAN-I*), leur méfiance (*PAR-P*), leur stabilité affective (*BOR-A*), leur relation sociale (*BOR-N*), leur tolérance à la frustration (*ANT-S*), leurs attitudes agressives (*AGG-A*). Ils surestiment leur capacité d'empathie (*ANT-E*) et leur chaleur relationnelle (*WRM*).

La procédure *PIM Specific Scoring (PSS)* permet une meilleure identification des caractéristiques psychologiques sous-estimées et/ou surestimées des sous-groupes « modérément défensifs » (PIM entre T57 et T67) et « très défensifs » ($PIM \geq T68$). Des contrastes significatifs sont observés aux caractéristiques psychologiques (et aux échelles) suivantes : l'anxiété (*ANX*), la rigidité de la pensée et des comportements (*ARD-O*), la surestimation de soi (*MAN-G*), le sentiment de persécution d'être traité injustement (*PAR-P*), les relations problématiques entretenues (*BOR-N*), l'impulsivité (*BOR-S*), l'empathie (*ANT-E*), la recherche de sensations fortes (*ANT-S*), les problèmes liés à l'alcool (*ALC*), l'attitude agressive (*AGG-A*), l'agressivité verbale (*AGG-V*), le stress vécu (*STR*), le manque d'intérêt à changer (*RXR*) et la démonstration d'affection (*WRM*).

DISCUSSION

L'objectif principal de cette étude est d'identifier, à l'aide de l'Inventaire de Personnalité, les différentes caractéristiques psychologiques des parents en contexte de droits de garde contestés, afin d'améliorer les connaissances dans ce domaine d'expertise psycholégale. Le *PAI* se révèle un outil psychométrique pertinent pour évaluer les parents en litige sur la garde, notamment pour discriminer les effets de l'attitude défensive ($PIM \geq T57$) présentée chez les parents à l'aide des différentes stratégies

analysées (Hynan, 2013, 2015; Kurt et al., 2016; Morey et Hopwood, 2007). L'étude démontre les problèmes qu'affronte le psychologue à bien interpréter les données psychométriques obtenues au PAI auprès de parents en litige sur la garde, car une majorité de parents présentent une attitude modérément ou très défensive au PAI. La présentation sous un jour favorable des parents défensifs ($PIM \geq T57$) pose problème pour l'évaluation réelle de la dynamique affective de ces derniers, car le psychologue doit discriminer les authentiques, à savoir ceux qui n'ont pas réellement de problèmes psychologiques proprement dits et qui produisent un PIM entre T57 et T67, de ceux qui les sous-estiment ou les nient en vue d'obtenir une garde favorable à leur opinion. La question ne se pose pas pour les profils des parents qui ont obtenu un score $PIM \geq T68$. Les différentes stratégies analysées aident toutefois à ne pas rejeter systématiquement les profils $PIM \geq T68$, même s'ils sont invalides sur le plan psychométrique. L'interprétation des profils $PIM \geq T57$ peut se faire à partir du profil ajusté (*PIM predicted profile* et *PIM specific profile*), de l'indice *DEF*, des échelles *RXR* et *WRM*, et des données collatérales recueillies. Par ailleurs, les résultats, au niveau de la sévérité de l'attitude présentée par les parents, sont comparables aux autres études dans le domaine de l'expertise sur la garde d'enfants (Bathurst et Gottfried, 1997; Butcher, 2005; Carr et al., 2005; Hynan, 2013; Mazza et al., 2019).

L'étude révèle que les femmes et les hommes présentent des attitudes défensives similaires lorsqu'ils sont aux prises avec un litige entourant la garde. Ainsi, il n'y a pas d'écart significatif aux échelles de désirabilité sociale entre les genres (*PIM*, *DEF* et *CDF*). Les distinctions à faire, observées au Tableau 1, sont les suivantes : les femmes ont plus de difficulté à se concentrer (*INF*) en répondant au PAI, que les hommes en contexte de droits de garde contestés. Pour leur part, les hommes présentent plus d'agitation affective, cognitive et comportementale (*MAN*), plus de méfiance (*PAR*), et leur empathie est plus limitée (*ANT-E*) que les femmes. Aussi, ils prennent plus d'alcool et de drogue (*ALC*; *DRG*), ils ressentent plus d'irritabilité (*MAN-I*) et de besoin de contrôler leur environnement et les relations interpersonnelles (*DOM*) que les femmes. Ces résultats sont conformes aux attentes et à l'étude de Hynan (2013, 2015). Toutefois, il n'y a pas de différence significative entre ces groupes aux échelles *RXR* et *WRM* contrairement à ce qui était attendu. Comme il n'y a pas de différence significative sur le plan de la présentation défensive (*PIM* et *DEF*) entre ces sous-groupes, vu les corrélations existantes, il est normal que les élévations aux échelles *RXR* et *WRM* soient équivalentes. Vu que les femmes se montrent légèrement plus défensives (*PIM*) que les hommes, une prudence est requise par rapport aux différences observées aux échelles *DRG*, *ALC* et *PAR*. De même, pour ce qui est de l'anxiété (*ANX*), l'étude montre que les femmes rapportent qu'elles sont plus

inquiètes que les hommes. Toutefois, la différence n'est pas significative au sein de cette étude.

L'étude expose aussi que ce groupe de parents est plus homogène sur le plan du fonctionnement psychologique qu'il n'y paraît. Il est surprenant de constater que, finalement, les parents évalués en contexte de droits de garde contestés présentent des caractéristiques psychologiques similaires, qu'ils soient authentiques ou non avec l'expert. Les sous-groupes ($PIM \leq T56$, PIM entre $T57$ et $T67$ et $PIM \geq T68$) se distinguent fondamentalement sur leur volonté ou non de se dévoiler à l'autre. Les parents qui présentent des attitudes défensives ($PIM \geq T57$) veulent se montrer sans problèmes ni défauts psychologiques, confiants en leurs capacités, entreprenants, efficaces, chaleureux, empathiques et patients (Bathurst et Gottfried, 1997; Butcher, 2005; Carr, et al., 2005; Hynan, 2013, 2015; Mazza et al., 2019; Semel, 2016). Des élévations conséquentes de cette attitude parentale défensive au *PAI* sont identifiées lorsque *PIM* et *DEF* s'élèvent ($PIM \geq T57$; $DEF \geq T58$). Dans ce contexte, l'ensemble des scores T aux échelles cliniques du *PAI* s'abaisse ($\leq T 46,82$). Ce mouvement défensif, observé au Tableau 2, s'accompagne également de caractéristiques psychologiques conformes à la littérature (Deutsch et Pruett, 2009) : il y a un manque de révélation de soi chez ces parents par rapport à l'anxiété affective (*ANX-A*), l'irritabilité (*MAN-I*), le sentiment de persécution (*PAR-P*), le ressentiment (*PAR-R*), l'instabilité affective (*BOR-A*), l'ambivalence relationnelle (*BOR-N*), l'impulsivité (*BOR-S*), l'empathie (*ANT-E*), la recherche de sensations fortes (*ANT-S*), et/ou l'attitude agressive et verbale (*AGG-A*; *AGG-V*). Ces parents veulent, au contraire, se présenter comme efficaces (*DEP-C*), chaleureux, patients et empathiques (*WRM*). Aussi, ils ne ressentent pas le besoin de changer leurs attitudes ni leurs comportements (*RXR*). Également, six sous-échelles participent significativement à distinguer les « modérément défensifs » des « très défensifs », soit *ANX-A*, *MAN-I*, *BOR-A*, *BOR-N*, *BOR-S* et *AGG-A*.

Les corrélations existantes entre *PIM*, *DEF*, *RXR* et *WRM* révèlent que ces quatre échelles sont au cœur du fonctionnement et de l'attitude des parents défensifs, conformément aux recherches effectuées par Morey (1996, 2003, 2007) et Hynan (2013, 2015) et qu'elles participent significativement à repérer les parents défensifs. Si les échelles *PIM* et *DEF* permettent déjà de bien repérer les parents qui présentent des attitudes défensives, l'ajout de l'échelle *RXR* et *WRM* à la considération de ces deux premières échelles permet de discriminer significativement les profils des « authentiques » ($PIM \leq T56$), des « modérément défensifs » (PIM entre $T57$ et $T67$) et des « très défensifs » ($PIM \geq T68$). Le point de coupure pour l'échelle *RXR* est identifié à $T \geq 55$, alors que pour l'échelle *WRM*, il est identifié à $T \geq 57$. L'ajout des stratégies discriminatives *PIM*

Specific Scoring et du *PIM Predicted Profil* aux quatre échelles d'attitudes parentales défensives (*PIM*, *DEF*, *RXR* et *WRM*), permet d'évaluer l'écart à la moyenne du profil obtenu de chaque parent sur chaque échelle clinique, de positionner les résultats de celui-ci correctement sur le continuum de l'attitude défensive présentée, afin de mieux interpréter ce que révèlent les échelles cliniques pour chacun d'eux.

En plus de *PIM*, *DEF*, *RXR* et *WRM*, une attention particulière à la faible élévation aux sous-échelles *ANX-A*, *MAN-I*, *BOR-A*, *BOR-N*, *BOR-S* et *AGG-A* est requise. Ces échelles et sous-échelles permettent d'observer le mouvement défensif du parent, ce qui est utile pour discriminer les parents qui n'ont pas de problèmes psychologiques particuliers, mais qui produisent un *PIM* entre T57 et T67, de ceux qui sous-estiment leurs difficultés dans l'objectif d'obtenir des recommandations favorables sur la garde. Lorsque les échelles d'attitudes parentales défensives sont modérément élevées (*PIM* entre T57 et T67; *DEF* entre T58 et T68), mais que *RXR* (\leq T55) et *WRM* (\leq T57) sont sous le point de coupure, il est vraisemblable d'être en présence d'un parent qui a pu répondre honnêtement au *PAI*, surtout si plusieurs des résultats des six sous-échelles *ANX-A*, *MAN-I*, *BOR-A*, *BOR-N*, *BOR-S* et *AGG-A* sont égaux ou supérieurs à ceux des parents « modérément défensifs ». Dans ce contexte, ce parent est généralement éduqué et/ou sans difficultés psychologiques proprement dites. Les informations issues de l'entrevue pourront aider à valider cette possibilité.

Les facteurs essentiels pour créer un climat harmonieux pour l'enfant sont déterminés principalement par les caractéristiques psychologiques des parents (Pruett et Barker, 2009). La coparentalité constructive demande aux parents d'être moins centrés sur leurs besoins et d'être plus empathiques dans leurs relations avec les autres. Comme constaté, l'étude montre qu'une majorité des parents, qu'ils soient défensifs ou non, présentent des caractéristiques psychologiques opposées à une coparentalité constructive. Les différentes stratégies discriminatives utilisées (*PPP* et *PSS*) pour détecter la distorsion positive chez les parents en contexte de droits de garde contestés se révèlent efficaces pour identifier, de façon spécifique, comment ils se présentent au *PAI* et quelles sont les caractéristiques psychologiques qu'ils sous-estiment ou surestiment. Également, l'étude révèle que l'utilisation du *PIM Predicted Profil* et du *PIM Specific Scoring* permet d'interpréter les profils des parents « très défensifs » ($PIM \geq T68$) plutôt que de les invalider.

De façon spécifique, le sous-groupe des parents « authentiques » ($PIM \leq T56$) montre une plus grande ouverture à révéler leurs difficultés d'adaptation à la situation de séparation. Les dimensions psychologiques révélées par ces parents convergent vers les descriptions effectuées dans

la littérature (Deutsch et Pruett, 2009; Pruett et Barker, 2009). Le profil que l'on peut dresser de ces parents est qu'ils sont susceptibles d'être anxieux (*ANX*), d'être irritables (*MAN-I*), d'être méfiants (*PAR-P*), et d'être moins empathiques (*ANT-E*), de même que peu tolérants à la frustration (*ANT-S*). Ces caractéristiques révèlent une propension caractérielle à être centré sur soi. Les sous-groupes des parents « modérément défensifs » (*PIM* entre T57 et T67) et « très défensifs » (*PIM* \geq T68) révèlent avoir davantage de difficultés à se dévoiler pleinement, tout en se montrant sous un jour vertueux. L'étude identifie que plus l'attitude défensive est présente chez les parents (*PIM* \geq T57; *DEF* \geq T58), plus ceux-ci s'avouent satisfaits d'eux-mêmes et ne ressentent pas le besoin de changer (*RXR*), tout en voulant se montrer patients et chaleureux avec leur enfant (*WRM*). Avec des scores supérieurs à deux écarts-types de la moyenne, le sous-groupe de parents « très défensifs » (*PIM* \geq T68) présente des profils embellis de caractéristiques favorables, à la limite de l'invalidité.

L'attitude défensive (*PIM* \geq T57) des parents est démasquée par la présente étude. Plus l'attitude défensive est importante, plus les parents démontrent une rigidité et une opposition psychologique à changer par un mécanisme de négation ou de déni (*RXR*). Sur le plan des caractéristiques psychologiques, conformément à la littérature (Deutsch et Pruett, 2009; Lamb et Kelly, 2009; Pruett et Barker, 2009), plus l'attitude défensive est présente, plus les parents tentent de dissimuler leur anxiété (*ANX*), leurs tensions internes (*ARD*; *MAN*; *BOR*), leur méfiance (*PAR-P*), leur ressentiment (*PAR-R*) et leur stress (*STR*), face à la situation familiale conflictuelle. Ils essaient de se montrer en contrôle sur le plan des émotions et de la gestion de la coparentalité, tout en masquant leurs difficultés d'empathie (*ANT-E*), leur irritabilité (*MAN-I*), leur impulsivité (*BOR-S*), leurs attitudes agressives (*AGG*), et leur consommation d'alcool et de drogue (*ALC*; *DRG*). L'étude expose une sensibilité aux critiques extérieures où il y a une protection de l'estime de soi chez les parents défensifs. Les éléments de l'Indice Défensif (*DEF*) identifiés (Morey et Hopwood, 2007) exposent aussi que les parents « très défensifs » (*PIM* \geq T68) cherchent à paraître à la fois confiants et très patients avec les autres (*MAN-G* moins *MAN-I* \geq T10), et qu'ils apprécient les situations où ils sont en contrôle, tout en niant chez eux toute attitude de sarcasmes, de critiques et d'expressions de la colère (*DOM* moins *AGG-V* \geq T10). Également, leurs besoins d'attention et de contrôle peuvent être perçus par les autres comme étant intrusifs (*DOM* vs *MAN-G* vs *WRM*).

LIMITATIONS

Cette étude présente certaines limites à considérer. La division en trois sous-groupes sur la base de l'échelle de présentation positive de soi (*PIM*) a été effectuée sur l'ensemble des 120 répondants sans égard au sexe.

Les différences de révélation de soi entre les hommes et les femmes n'ont pas été effectuées. Cette absence d'examen appelle à une certaine prudence dans l'interprétation différentielle selon le sexe, même si les hommes et les femmes se présentent généralement de la même façon en contexte de droits de garde contestés.

Cette étude confirme et précise toutefois ce qui est généralement observé en clinique et attire l'attention du psychologue, sur des aspects du fonctionnement des parents auxquels ils pourraient être peu attentifs. Les résultats au *PAI* offrent des indications précieuses sur le fonctionnement de parents en conflit sur la garde. S'il est particulièrement important d'approfondir les éléments généralement sous-estimés et surestimés par les parents défensifs au *PAI*, il est essentiel d'obtenir des informations de multiples sources afin d'assurer la validité externe de ces résultats. Les résultats au *PAI* ne sauraient en aucun cas être suffisants pour déterminer la légitimité et la capacité d'un parent à prendre soin de ses enfants; se souvenir qu'un parent présentant certaines difficultés psychologiques peut être tout à fait apte à s'occuper de ses enfants.

En entreprenant cette étude, nous souhaitons développer des outils pour mieux gérer les informations contradictoires récoltées par le psychologue-expert auprès de parents soumis à une évaluation psychosociale en matière de garde d'enfants. La prise en compte de l'échelle de validité *PIM*, de l'indice *DEF*, de l'échelle de rejet de traitement (*RXR*) et de l'échelle démonstration affective (*WRM*), ainsi que l'analyse de profils défensifs à l'aide du *PIM Predicted Profiles* et *PIM Specific Profiles*, ont permis de dégager les caractéristiques les plus importantes des parents fermés à la juste révélation de soi.

RÉFÉRENCES

- Ackerman, M. et Ackerman, M. (1997). Custody evaluation practices: a survey of experienced professionals. *Professional Psychology : Research and Practice*, 28(2), 137-145.
- Ackerman, M. et Pritzl, B. (2001). Child custody evaluation practices: A 20 years follow-up. *Family Court Review*, 49, 618-628.
- Bagby, M., Nicholson, R., Buis, T. et Radovanovic, H. (1999). Defensive responding on the MMPI-2 in family custody and access evaluations. *American Psychology Association*, 11(1), 24-28.
- Bagby, M., Nicholson, R., Bacchiochi, J., Ryder, A. et Bury, A. (2002). The predictive capacity of the MMPI-2 and the PAI Validity Scales and Indexes to detect coached and uncoached feigning. *Journal of Personality Assessment*, 78(1), 69-86.
- Bathurst, K. et Gottfried, A. (1997). Normative data for the MMPI-2 in child custody litigation. *American Psychological Assessment*, 9(3), 205-211.
- Butcher, J. (2005). *Frequency of MMPI-2 Scores in Forensic Evaluation*. University of Minnesota, 1-20.
- Carr, G., Moretti, M et Cue, B. (2005). Evaluating parenting capacity : Validity problems with the MMPI-2, PAI, CAPI, and ratings of child adjustment. *American Psychological Association*, 36(2), 188-196.
- Cashel, M. L., Rogers, R., Sewell, K. et Martin-Cannici, C. (1995). The Personality Assessment Inventory (PAI) and the defensiveness. *Assessment*, 2(4), 349-354.

- Deutsch, R. et Pruett, M. (2009). Child adjustment and high-conflict divorce. Dans R. M. Galatzer-Levy (dir.), *The scientific basis of child custody decisions* (p 353-374). John Wiley et Sons.
- Dresler, C. et Kurtz, J. (2013) *Discriminating self-deceptive versus other-deceptive positive response distortion in structured personality assessment*. Journal Article. Poster presentation at the 2013 society for personality assessment.
- Groth-Marnat, G. et Wright, J. (2017). Personality assessment inventory. Dans G. Groth-Marnat et J. Wright, *Handbook of psychological assessment* (6^e éd., p 371-416). John Wiley et Sons.
- Hopwood, C., Talbert, C., Morey, L. et Rogers, R. (2008). Testing the incremental utility of the negative impression - positive impression differential. *Journal of Clinical Psychology*, 64(3), 338-343.
- Hynan, D. (2013). Use of the personality assessment Inventory in child-custody evaluation. *Open Access Journal of Forensic Psychology*, 5, 120-133.
- Hynan, D. (2015). New CCE-specific research on the Personality assessment inventory. Dans D. Hynan (dir.), *Child custody evaluations : new theoretical applications and research* (p 546-549). Charles C Thomas Pub Ltd
- King, J. et Sullivan, K., (2009). Detecting malingered psychopathology: the effect of warning simulating malingerers. *Behavioral Sciences and Law*, 27, 35-49.
- Kurtz, J., Tarquini, S. et Lobst, E. (2008). Socially desirable responding in personality assessment: still more substance than style. *Personality and Individual Difference*, 45(1), 22-27.
- Kurtz, J., Bupp, L., Henk, C. et Dresler, C. (2015) The validity of a regression-based procedure for detecting concealed psychopathology in structured personality assessment. *American Psychology Association*, 27(2), 392-402.
- Kurtz, J., Linsdsey, B. et Henk, C. (2016). novel approaches to adjusting for positive response distortion with the Personality assessment inventory. Dans U. Kumar (dir.), *The Wiley handbook of personality assessment* (p. 374-386). John Wiley et Sons.
- Lamb, M. et Kelly, J. (2009). Improving the quality of parent-child in separation families with infants and young children : empirical research foundations. Dans K. Galatzer-Levy, et R. M. Galatzer-Levy (dir.), *The scientific basis of child custody decisions* (p 417-462). John Wiley et Sons, Inc.
- Mazza, C., Burla, F., Verrocchio, M. C., Marchetti, D., Di Domenico, A., Ferracuti, S. et Roma, P. (2019). MMPI-2-RF Profiles in child custody litigants. *Frontiers in Psychiatry*, 10(725).
- McCredie, M. et Morey, L. (2018) Evaluating new supplemental indicators for the Personality assessment inventory: standardization and cross-validation. *American Psychological Assessment*, 30(10), 1292-1299.
- Morey, L. (1996). *An interpretative guide to the Personality assessment inventory (PAI)*. Psychological Assessment Resource.
- Morey, L. et Lanier, V.W. (1998). Operating characteristics of six response distortion indicators for the personality assessment inventory. *Assessment*, 5(3), 203-214.
- Morey, L. (2003). *Essentials of PAI assessment*. John Wiley et Sons.
- Morey, L. et Hopwood, C. (2007). *Casebook for the Personality assessment inventory (PAI): a structural summary approach*. Psychological Assessment Resource.
- Morey, L. (2007). *Personality assessment inventory (PAI): Professional manual* (2^e éd.). Psychological Assessment Ressource.
- Parisien, M. (2012). Le MMPI-2 et le MCMI en expertise psycholégale. Dans L. Brunet (dir.), *L'expertise psycholégale* (2^e éd., p. 273-326). PUQ.
- Posthuma, A. (2014). *New developments in psychological testing for child custody disputes*. American College of Forensic Psychology - 30th Annual Symposium.
- Pruett, M. et Barker, C. (2009). Joint custody: a judicious choice for families - but how, when, and why? Dans K. M. Galatzer-Levy (dir.), *The scientific basis of child custody decisions* (p 417-462). John Wiley et Sons, Inc.
- Semel, R. (2016) The Personality assessment inventory (PAI) in child custody evaluations : some contextual and psychometric considerations. *Journal of Psychology and Clinical Psychiatry*, 5(3), 1-4.

Le PAI en expertise de droits de garde contestés

- Strong, D., Greene, R., Hoppe, C., Johnston, T. et Olesen, N. (1999). Taxometric analysis of impression management and self-deception on the MMPI-2 in child-custody litigants. *Journal of Personality Assessment*, 73(1), 1-18.
- Weiner, I. et Greene, R. (2017). Personality Assessment Inventory. Dans I. B. Weiner et R. L. Greene, *Handbook of personality assessment*, (2^e éd., p 257-286). John Wiley et sons.
- Weiss, P. (2010). Use of the PAI in personnel selection. Dans M. A. Blais, M. R. Baity et C. J. Hoopwood (dir.), *Clinical applications of the Personality assessment inventory* (p 163-176). Routledge.

RÉSUMÉ

L'expertise psychologique requise lors de litige en matière de garde d'enfants doit composer avec l'attitude défensive des parents. La recherche est basée sur un groupe de 120 parents évalués en contexte de droits de garde contestés. Elle démontre que les parents ont tendance à se présenter modérément sur la défensive à l'échelle PIM. En plus de l'échelle PIM, l'utilisation du PIM Predicted Profil, du PIM Specific Profil et des échelles DEF, RXR et WRM, permet d'identifier les caractéristiques défensives prépondérantes à l'interprétation de l'Inventaire de Personnalité. Les résultats révèlent l'efficacité du PAI pour discriminer les profils authentiques des profils défensifs.

MOTS CLÉS

droits de garde - PIM - attitudes parentales défensives – PAI

ABSTRACT

The psychological expertise required in a child custody dispute must account for the defensive attitude of parents. This research is based on a group of 120 parents assessed in the context of custody disputes. It shows that parents tend to be moderately defensive on the PIM scale. In addition to the PIM scale, the use of the PIM Predicted Profile, the PIM Specific Profile and the DEF, RXR and WRM scales allow identifying predominant defensive patterns for the interpretation of the Psychological Assessment Inventory. The results reveal the PAI's effectiveness in discriminating authentic profiles from defensive profiles.

KEYWORDS

child custody - PIM - defensive parenting attitudes – PAI
